



PLAN FEDERAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



DE STAATSSECRETARIS VOOR ARMOEDEBESTRIJDING
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

.be

Outre ce baromètre, il faut aussi que soient cartographiés les groupes encore « invisibles » pour l'instant dans les statistiques : les sans-abri, les résidents en caravane, les gens du voyage et les illégaux.

Dans le cadre du programme de recherche AGORA du SPP Politique scientifique, ont lieu pour l'instant des recherches destinées à améliorer les indicateurs EU-SILC existants, par le biais d'une enquête de qualité auprès de ces groupes précaires.

Des moyens complémentaires sont nécessaires pour exécuter correctement cette enquête.

PROPOSITION 2

Le ministre de la Politique scientifique s'engage à libérer les moyens nécessaires pour l'enquête sur les groupes les plus précarisés, comme les sans-abri, illégaux, gens du voyage etc., afin de compléter les statistiques européennes existantes.

Enfin, une véritable politique de lutte contre la pauvreté doit faire partie d'une politique globale de développement durable. Un test DOEB a été développé pour mesurer les progrès réalisés en Belgique au niveau du développement durable. Chaque décision gouvernementale est soumise à ce test qui doit en évaluer l'effet au niveau économique, écologique et social.

Il faut vérifier que l'aspect social bénéficie d'une importance suffisante et que le test DOEB prenne réellement en compte le phénomène de pauvreté.

PROPOSITION 3

Le Gouvernement fédéral s'engage à donner davantage de visibilité à l'aspect pauvreté dans le test DOEB appelé à mesurer les progrès au niveau du développement durable sur toute décision gouvernementale.

2.2 Un vrai dialogue avec les personnes en situation de pauvreté

Pour mener une politique efficace de lutte contre la pauvreté, les pouvoirs publics et tous les acteurs impliqués dans cette lutte (associations travaillant quotidiennement auprès des plus démunis, partenaires sociaux, regroupements de pauvres...) se doivent de nouer un dialogue réel. Des mesures efficaces restent impossibles sans cette négociation ni le savoir-faire de terrain des acteurs concernés.

C'est pourquoi, il est indispensable de rester en permanence dans un processus de dialogue avec les associations et organismes pouvant relayer les besoins et préoccupations des personnes vivant dans la pauvreté. Toutes ces associations doivent pouvoir participer au processus de dialogue.

Tout particulièrement, il est nécessaire de pouvoir appuyer structurellement les associations laissant la parole aux plus démunis. Ceci se fait au niveau régional déjà, via le Vlaams Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen au nord du pays, le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté et le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, officiellement reconnus et appuyés de façon structurelle.

Jusqu'à présent, ce n'est pas encore le cas avec le Réseau Belge. Celui-ci joue pourtant un rôle d'information et de support pour le Réseau Wallon, le Vlaams Netwerk et le Brussels Forum, pour leurs demandes et actions envers les compétences fédérales et européennes.

Comme 2010 sera l'Année européenne de lutte contre la pauvreté, coïncidant avec la présidence belge en Europe, le Réseau Belge aura beaucoup de travail à ce niveau pour garantir l'implication réelle des gens vivant dans la pauvreté et assurer la coordination des cahiers de revendications et des actions des divers réseaux régionaux.

